

RCS : CAYENNE
Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00327
Numéro SIREN : 514 495 928
Nom ou dénomination : 2M TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 1090

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

VENDREDI 26/01/2024 À 10 HEURES 00

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Les associés de la S.A.R.L. 2M TRANSPORT se sont réunis conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Mopayé MANGUIMAN, Dirigeant de la S.A.R.L. 2M TRANSPORT.**

Sont présents :

Monsieur Mopayé MANGUIMAN, propriétaire de Quatre-Vingt (80) parts sociales numérotées de Un (1) à Quatre-Vingt (80),

Monsieur Assabal MAÏS, propriétaire de Vingt (20) parts sociales numérotées de Quatre-Vingt-un (81) à Cent (100),

Et,

Son comptable

Soit au total Deux (2) associés présents, totalisant Cent (100) parts.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle **l'ordre du jour**

1. **Approbation du rapport de gestion**
2. **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022**
3. **Affectation du résultat**
4. **Pouvoir**

Sont disposés sur le bureau :

- **Les Statuts de la société, le Bilan, le Compte de résultat...**
- **Le rapport de gestion**
- **Les textes des projets de résolution**

La parole n'étant pas demandée, le Président met aux voix les résolutions.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'assemblée approuve les observations résumées dans le présent rapport pour l'exercice 2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée valide les opérations traduites dans les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés :

CHIFFRE D'AFFAIRES	69 570 Euros
TOTAL ACTIF	115 115 Euros
RÉSULTAT FISCAL	-52 938 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée constate l'existence de résultats disponibles se composant ainsi :

REPORT À NOUVEAU N	162 045 Euros
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 52 938 Euros
TOTAL DISPONIBLE	109 107 Euros

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos de la manière suivante :

DIVIDENDE	0 Euro
REPORT À NOUVEAU	- 52 938 Euros

En application de l'article bis du CGI, l'assemblée déclare ainsi les dividendes distribués au terme des trois exercices écoulés :

2021	0 Euro
2020	0 Euro
2019	0 Euro

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Maripasoula

Le Vendredi vingt-six Janvier Deux mille vingt-quatre (26/01/2024)

En Quatre (4) exemplaires

Recopier la mention :

« Procès-verbal certifié conforme »

Procès-verbal certifié
conforme

Le Président,

Madame Mopayé MANQUIMAN

Signature



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SARL 2M TRANSPORT	Adresse du siège social:
SIRET: 5 1 4 4 9 5 9 2 8 0 0 0 1 2	Mél: 2mtransport@laposte.net
Adresse du principal établissement: 24 Avenue DIFOU PASSY 97370 MARIPASOULA	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:
SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées: Transport fluvial	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	52 938
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche ou activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la Nom/Adresse déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la Nom/Adresse société tête de groupe N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date: 27/01/2024 Lieu: MARI PASOULA
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire: MR MANGUIMAN Gérant
Signature: <i>calfe</i>	Signature: <i>calfe</i>
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :	

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2M TRANSPORT		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		24 Avenue DIFOU PASSY		97370 MARIPASOULA			
SIRET		5 1 4 4 9 5 9 2 8 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le			
				31 12 2022			
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	143 769 030	124 919		18 850	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
	Total I (5)	044	143 769 048	124 919		18 850	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	50 139 070		50 139	
		Autres * (3)	072	21 084 074		21 084	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	25 042 086			25 042	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II	096	96 265 098			96 265		
Total général (I + II)		110	240 034 112	124 919		115 115	
PASSIF				Exercice N		NET	
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				100
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132			
	Report à nouveau		134				162 045
	Résultat de l'exercice		136				(52 938)
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
Total I		142				110 207	
Provisions pour risques et charges							
Total II			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		172			4 908
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176				4 908	
Total général (I + II + III)			180				115 115
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	21 084	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD